

## Un(e) Responsable de Police Municipale (H/F)

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Sous l'autorité du Maire, de l'Adjoint en charge de la sécurité, et sous l'autorité administrative du Directeur Général des Services, vous coordonnez les missions du service de Police Municipale. Vous organisez les moyens nécessaires à la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Vous assurez la prévention et la répression des infractions. Vous disposez d'une expérience significative de Responsable d'un service PM.

### Missions :

- Participation à la définition et la mise en œuvre des orientations de la collectivité en matière de prévention et de sécurité publique,
- Veiller à l'application des pouvoirs de police du Maire et à l'exécution des arrêtés ;
- Gestion administrative, managériale et financière du service (budget, etc.)
- Commandement, organisation et coordination des interventions du service,
- Gestion et contrôle des procédures administratives,
- Assurer en lien avec le service urbanisme, le respect des règles en conformité avec le PLU,
- Assurer la mise en œuvre de la surveillance de l'espace public en matière de circulation et de stationnement
- Assurer la gestion de l'occupation du domaine public en lien avec les activités commerciales (marché)
- Accompagner la mise en place et le fonctionnement de la vidéo protection,
- Gestion de l'interface avec la population,
- Gestion de la fourrière animale et véhicules,
- Gestion des objets trouvés,
- Coordonner les activités du service en lien avec le calendrier des évènements/cérémonies et manifestations publiques afin de veiller au bon déroulement de celle-ci,
- Participation aux évènements/cérémonies/commémorations et manifestations festives,
- Assurer la bonne collaboration avec la Police Nationale et les partenaires institutionnels,
- Elaborer des outils de suivi de l'activité (comptes rendus, tableaux de bord, etc...)

### Profils et connaissances :

- Connaissance du cadre réglementaire, des acteurs, des dispositifs et des modalités d'intervention dans le domaine de la sécurité publique et des collectivités territoriales
- Capacité et expérience dans l'encadrement et l'animation d'équipes
- Capacité à s'impliquer dans un projet de service et à motiver ses équipes
- Goût prononcé pour le contact relationnel – disponibilité et sens du service public – force de proposition – maîtrise des outils informatique – permis B obligatoire.
- Grade : chef de service de police municipale ou chef de service de police municipale ppal 2<sup>e</sup> cl
- Temps de travail : annualisé ; travail en soirée et week-end
- Rémunération : Traitement de base indiciaire + primes

Adresser les candidatures  
(CV et Lettre de motivation) à  
par mail à l'adresse :  
[recrutement@chatel-guyon.fr](mailto:recrutement@chatel-guyon.fr)